

Conseil d'école du 17 novembre 2009

Personnes présentes

Mairie: Le Tréou Claude

parents : M. Hervé, M Conan, M le Goff, Mme Olichon, M Rivery, Mme Le Bozec, Mme Wolken, Mme Baumgarthen, Mme Le Pivert, Mme Briant, Mme Potin-Beaulien,

Enseignants : Mr Tournier, Mme Conq, Mm Lenotte, Mme Genestou, Mme Cadiou, Mme Connan, Mme Levasseur, Mme Salaün,

A.T.S.E.M.: Mme Quéro Véronique, Mme Henry Nadine,

D.D.E.N: M Morin

IEN : Mme Stievenart

En préalable, Mr le Tournier précise aux parents élus leur titularisation, soit 1 titulaire par classe donc 8 titulaires.

Élection parents d'élèves : 65% participation contre 40% au niveau national

1) Effectif :

Penhoat :

16 PS + 5 tout petits : Mme Levasseur

17 P.S + 17 M.S : Mme Salaün

20 GS +6 MS : Mme Conan-Ropers et Mme Rousseau

Plourivo:

24 C.P Madame Lenotte

24 C.E.1 Madame Conq

23 CE.1/C.E.2 Madame Cadiou

25 C.E.2/C.M.1 Mm Connan

25 C.M.2 Mr Le Tournier

Transport scolaire :

Les A.T.S.E.M se plaignent, depuis plusieurs mois, du comportement du chauffeur de car conduisant la navette de Plourivo à Penhoat le matin.

Un mail a été envoyé par un représentant de parents d'élèves au conseil général le 26/10/09

Une réponse du conseil général a été donnée.

La mairie a également envoyé un courrier au conseil général et à l'entreprise sous-traitante.

Un rappel à l'ordre du prestataire au chauffeur a été effectué, un contrôleur devra faire le parcours pour évaluer la situation.

Ce jour le 17 novembre 2009 le comportement du chauffeur n'a pas évolué.

Les A.T.S.E.M signalent que si l'état de la route s'aggrave (froid, route glissante), elles ne monteront pas dans le car. (Elles estiment que le risque pour les enfants et elles-mêmes devient préoccupant.)

La mairie et les représentants de parents d'élèves vont refaire un courrier au conseil général et au prestataire de service.

La semaine suivante, le contrôleur du conseil général est passé pour évaluer le comportement du chauffeur.

Une réunion a été ensuite organisée entre le conseil général, la mairie, les représentants de parents d'élèves, l'entreprise prestataire de service et le chauffeur.

Suite à cette réunion, le chauffeur a été retiré de la ligne.

3) Arrêt de la collation à la maternelle

La collation a disparu depuis la rentrée à la maternelle, les représentants de parents d'élèves s'interrogent sur cette décision qui a été prise sans être au sujet du conseil d'école. Une circulaire de 2003 préconise d'arrêter la collation le matin. Le médecin scolaire recommande que la collation soit donnée le plus tôt possible le matin pour éviter de couper l'appétit du déjeuner. Les parents d'élèves demande une collation, car certains enfants se lèvent tôt, notamment ce qui vont en garderie. Madame l'inspectrice conseille d'éduquer les enfants à bien déjeuner. La mairie, les représentants de parents d'élèves et les instituteurs (trices) sont d'accord pour remettre en place un jus de fruit le matin.

4) Discussion sur le mot de Madame Levasseur dans les cahiers.

L'ensemble des parents trouvent déplacé le mot de Madame Levasseur suite à des remarques lors de l'annonce de l'absence de maîtresses.

Les représentants de parents d'élèves font remarquer que par le passé les parents ont toujours protesté contre le non remplacement des institutrices et non contre leur absence.

Mme Levasseur après lecture de sa lettre mise dans les cahiers justifie son opinion vis à vis de ce courrier.

Suite à cette explication, Mr Hervé, représentant parent d'élève donne réponse à madame Levasseur.

En conclusion, les représentants de parents d'élèves souhaitent retrouver la bonne entente des années passées. Il est important que les problèmes soient gérés au cas par cas et non lors d'un mot général.

5) Étude sur l'aménagement du bourg

La mairie a retenu un bureau d'étude de Saint Malo, et selon le cahier des charges une réunion s'est déroulée le 23 novembre. La mairie nous tiendra au courant des évolutions du dossier notamment sur les écoles du bourg.

La mairie a précisé que l'école de Penhoat sera bien sûr maintenue. La mairie a conclu que le projet avance mais que l'échéancier n'était pas défini.

6) Travaux

Au bourg:

Remerciements pour le déménagement des tables aux employés communaux

Demande de fixation d'une gouttière.

Les parents demandent si le projet de la cour du bas avance.

La mairie nous fait savoir que des devis sont en cours et que la réfection du sol sera réalisée.

La mairie va faire passer un employé communal pour le problème de fermeture des toilettes dans la cour du haut

A Penhoat :

Demande des enseignants:

Renforcement des étagères qui sont tombées

Rénovation des jeux extérieurs

Une solution pour remplacer les bacs à sable vides

Des tables ont été commandées mais ne sont toujours pas arrivées

La directrice remercie la municipalité pour les travaux réalisés cet été

Il y a un problème de sonorisation de l'alarme incendie.

Réponse : La mairie fait intervenir des employés municipaux pour régler tous les problèmes le plus rapidement possible.

Il est rappelé aux parents que le stationnement à la sortie de l'école de Penhoat sur les passages pour piétons est interdit, ainsi que sur les emplacements réservés aux cars à Penhoat comme au bourg.

7) Projets pédagogiques

Au bourg:

3 jours de voile déjà effectués en septembre avec les C.M.2 au centre nautique du Trieux

Étude à la maison de l'estuaire sur l'éducation à l'environnement pour tous les niveaux

Le travail sur la maison de l'estuaire et son environnement sera exposé en Avril

Spectacle musical à Noël

Animation cirque (avec Cirque en Flotte) CE1.CE2 CM1

Poney CP 6 séances

CP/CE1 travail sur l'histoire sur le temps avec notamment une visite à l'école d'autrefois de Bothoa

Sortie Corseul CM2/CM1. Visite sur un site gallo romain

Liaison CM 2 .6 ème : cross du collège avant les vacances de Toussaint puis lors d'une rencontre en avril

Liaison GS CP

Projet musique en collaboration avec Marie de Gélis

A Penhoat :

Spectacle musical de Noël

Projet musique en collaboration avec Marie de Gélis

11 séances de natation avec les GS

Travail en collaboration avec la maison de l'estuaire

Les prochains conseils d'école auront lieu le 9 mars 2010 et le 8 juin 2010